

Numéro 3 avril 2024

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités
Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

<https://revue.lavse.org/>

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU**, Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **GUEDEGBE Odile DOSSOU**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **HECTHELI Follygan**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA Padabô**, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA Rebecca Rachel A.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët

Boigny (Côte d'Ivoire)

- **TCHAA** Boupkessi, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Professeur Titulaire, Cheikh Anta Diop (Sénégal)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. **Plan:** Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

<p>APPIA Edith Adjo épouse NIANGORAN, BRISSY Olga Adeline</p> <p><i>Analyse des stratégies préventives des morbidités et des mortalités maternelles et infantiles dans le district sanitaire de Bouaké nord-est (Centre, Côte d'Ivoire)</i></p>	11
<p>TAPE Achille Roger, KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, SORO Souleymane, SILUE Hetemin Cavallo</p> <p><i>La production maraichère dans un contexte de crise cacaoyère et caféière dans la sous-préfecture de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)</i></p>	25
<p>ADJI Adou Jean Marc Le Thoi, GUEDE One Enoc</p> <p><i>Effets induits de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Daoukro (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	46
<p>KOUAKOU Koffi Ferdinand, SREU Eric, MAFOU Kouassi Combo</p> <p><i>Centre psychiatrique et mobilité des populations vivant avec la maladie mentale et épilepsie (PVMME) de la région sanitaire de l'Iffou vers l'hôpital psychiatrique de Bouaké (région de Gbêkê)</i></p>	71
<p>KOUASSI N'da N'guessan Nadège, SILUE Yéténin Cavallo, KOFFI Guy Roger Yoboué</p> <p><i>Cultures d'exportation et le niveau de vie des producteurs dans la sous-préfecture de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	85
<p>GNINRIN Yao Marcellin, YAO N'zué Pauline Epse SOMA</p> <p><i>Feux de brousse et insécurité alimentaire dans le département de Didievi (Centre de la Côte d'Ivoire)</i></p>	113

**CULTURES D'EXPORTATION ET LE NIVEAU DE VIE DES PRODUCTEURS
DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BOUAFLE (CENTRE-OUEST DE LA COTE
D'IVOIRE)**

KOUASSI N'da N'guessan Nadège, Doctorante,
Département de géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
Email : kouassimiensa@gmail.com

SILUE Hetemin Cavallo, Assistant,
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, (Bouaké, Côte d'Ivoire)
Email : Cavalosilué@gmail.com

KOFFI Guy Roger Yoboue, Maître-Assistant,
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, (Bouaké, Côte d'Ivoire)
Email : kgryoboue@gmail.com

(Reçu le 4 Décembre 2023; Révisé le 16 février 2024 ; Accepté le 19 mars 2024)

Résumé

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a mis en place une politique orientée vers la diversification des cultures de rente. Ces cultures sont entre autres le binôme café-cacao, l'hévéa, le coton, l'anacarde et le palmier à huile. Elles constituent le pilier de l'économie ivoirienne. Vu les prix soutenus de ces produits de rente, les populations de la sous-préfecture de Bouaflé s'adonnent de plus en plus à leur pratique. Elles y consacrent au fil des années de nombreuses superficies en vue d'accroître leurs revenus. Cette étude vise à montrer les retombées des cultures d'exportation sur le niveau de vie des populations de la sous-préfecture de Bouaflé. Les données sont collectées à partir de la recherche documentaire, des entretiens, d'un questionnaire adressé aux chefs de ménages et l'observation sur le terrain. Les résultats révèlent que les cultures d'exportations ont contribué à la transformation de l'espace et l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Les revenus issus de la vente des produits agricoles sont utilisés pour la construction des maisons, la scolarisation des enfants et la satisfaction des besoins familiaux selon 75% des paysans enquêtés.

Mots clés : Cultures d'exportation, Producteur, revenu, niveau de vie, Bouaflé

**EXPORT CROPS AND THE STANDARD OF LIVING OF PRODUCERS IN THE
SUB-PREFECTURE OF BOUAFLE (CENTRAL-WEST OF THE IVORY COAST)**

Abstract

Since gaining independence, Ivory Coast has implemented a policy oriented towards the diversification of cash crops. These crops include, among others, the coffee-cocoa pair, rubber, cotton, cashew and oil palm. They constitute the pillar of the Ivorian economy. Given the high prices of these income products, the populations of the sub-prefecture of Bouaflé are increasingly engaging in their practice. Over the years, they

have devoted numerous areas to it in order to increase their income. This study aims to show the impact of export crops on the standard of living of the populations of the sub-prefecture of Bouaflé. Data was collected from documentary research, interviews, a questionnaire specified to household heads and field observation. The results reveal that export crops have contributed to the transformation of space and the improvement of the living conditions of producers. Income from the sale of agricultural products is used for the construction of houses, the education of children and the satisfaction of family needs according to 75% of the farmers surveyed.

Keywords: Export crops, Producer, income, standard of living, Bouaflé.

Introduction

Les performances de l'économie ivoirienne restent encore tributaires du secteur primaire notamment de l'agriculture dont la contribution au PIB (Produit Intérieur Brut) se situe aux alentours de 25%. Le secteur agricole génère 2/3 des emplois et environ 40% des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire. Les principales cultures de rente sont le cacao dont le pays demeure le premier producteur mondial (1400000 tonnes en 2008), le café (89590 tonnes en 2007) et le coton (120000 tonnes en 2008), le palmier à huile, l'anacarde (350000 tonnes de noix brutes exportées en 2010) et l'hévéa (215000 tonnes exportées en 2010) (FAO, 2012-2015, p.26). Ces statistiques concernent uniquement, comme on peut le constater, les productions agricoles destinées à l'exportation. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao devant le Ghana, avec 40% de la production mondiale. Ce secteur représente 10% du PIB (Produit Intérieur Brut), première source de devises du pays, les exportations de fèves de cacao et le cacao transformé représentaient 45% des recettes d'exportation du pays en 2003, soit 2,1 milliards d'Euro (UEMOA, 2014, p.17). Au plan social, ce sont environ 600000 chefs d'exploitation qui animent l'appareil de production faisant ainsi vivre 8000000 de personnes des revenus du cacao (Banque Mondiale 2019, p.27). Des revenus distribués aux paysans en café, cacao et du coton représentent des sommes considérables ; plus de 42 millions de francs CFA, pour ces trois seuls produits. Le coton dont l'extension des superficies permet d'envisager la mise en valeur des savanes du Nord du pays, procure un revenu à 47000 petits planteurs (P. Décraene, 1971, p.18).

La sous-préfecture de Bouaflé, une localité située au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, est un territoire propice au développement des cultures d'exportation. Les spéculations occupent 45,45% soit 55000 hectares sur une superficie totale de 226000 hectares et comptent 36475 producteurs (Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2022). Le cacao enregistre de 2015 à 2022, 405292,35 hectares, quant à l'hévéa, il cumule 1850,92 hectares. L'essor de ces cultures pérennes s'explique essentiellement par la présence des conditions naturelles et des conditions humaines. Ces produits d'exportation contribuent fortement au développement socio-

économique de la sous-préfecture de Bouaflé. Ils constituent la principale source pourvoyeuse des revenus des principaux acteurs et leur permettent de subvenir aux besoins de leurs familles. Alors quel est l'impact des cultures de rente sur le niveau de vie des producteurs ? L'analyse des données dans cet article gravite autour de trois principaux axes : les cultures de rente, le revenu des paysans et les réalisations faites à partir des produits de rente.

1-Méthodologie

Les méthodes de collectes de données utilisées sont la recherche documentaire, des entretiens effectués auprès des autorités administratives, une enquête par questionnaire et une observation de terrain.

La recherche documentaire est portée sur des travaux d'autres auteurs et quelques articles scientifiques traitant les cultures de rente et la sécurité alimentaire en général et en particulier le niveau de vie des producteurs. Ces recherches ont permis d'avoir un aperçu sur les cultures d'exportation, les revenus des agriculteurs et le niveau de vie des producteurs. Les entretiens permettaient de recueillir auprès des autorités administratives à savoir la direction régionale du ministère de l'agriculture et du développement rural, la direction régionale de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), la mairie, la délégation régionale du coton et de l'anacarde, la CIDT (Compagnie Ivoirienne de Développement du Textile), le sous-préfet et les chefs de ménages, des informations similaires aux cultures d'exportation, les revenus et les niveaux de vie des agriculteurs orchestrés. Les données recueillis ont été analysées et traitées.

L'enquête par questionnaire s'est faite auprès de 260 chefs de ménages étant des agriculteurs en général dans treize (13) villages sur 32 que compte la sous-préfecture. La technique d'échantillonnage utilisée est la méthode du choix par hasard qui paraît convenable, ne connaissant pas la population agricole, toutes les personnes rencontrées ont été interrogées. Ce qui nécessite l'option pour une approche spatiale et globale. De ce fait, 260 paysans ont été choisis de façon hasardeuse dans 13 villages. Le nom des villages investigués se résume dans le tableau 1.

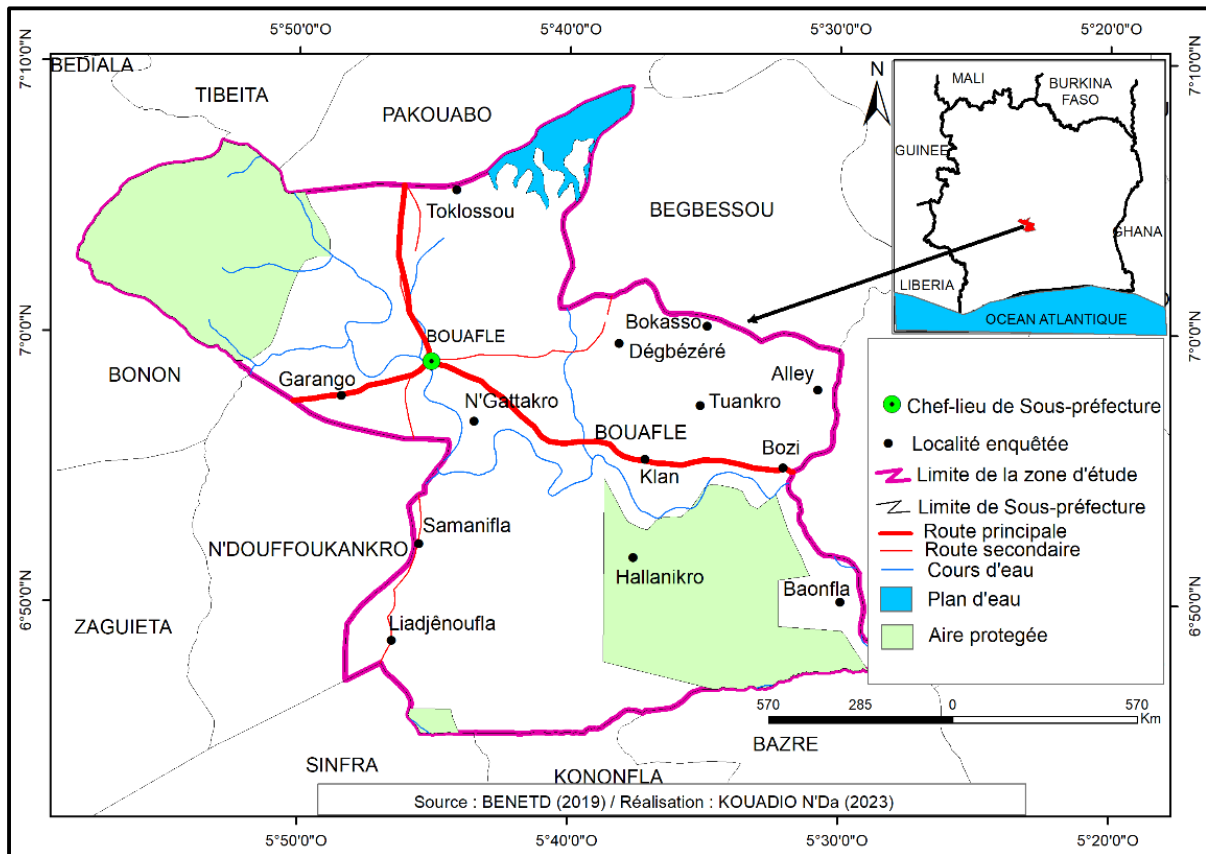
Tableau 1 : Récapitulatif des populations enquêtées à l'échelle des villages

Localités	Population enquêtée par village
Alley	25
Baonfla	17
Bokasso	21
Bozi	16
Dégbézéré	19
Garango	20
Hallanikro	18
Klan	18
Liadjènoufla	23
N'gattakro	19
Samanifla	22
Tengodogo	19
Tuankro	23
Total	260

Source : Nos enquêtes, 2022

Les données émanant des enquêtes sont traitées avec le logiciel QGIS pour les tableaux et excel pour les illustrations à partir des graphiques. L'observation de terrain a permis de recueillir des informations à propos des paysans cultivant les produits d'exportation et les revenus issus de ceux-ci. La situation géographique de l'ensemble des acteurs du monde rural enquêtés a été géoréférencée à l'aide d'un GPS et exportée dans le logiciel QGIS pour la conception des cartes de localisation et des cartes thématiques. Cette approche a été essentielle pour appréhender l'impact des cultures de rente sur le niveau de vie des producteurs de la sous-préfecture de Bouaflé. Les travaux de terrains se sont déroulés dans 13 villages de la zone d'étude (carte 1).

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Située dans la région de la Marahoué, chef-lieu du département de Bouaflé, à environ 70 km de Yamoussoukro la capitale politique et à environ 306 km d'Abidjan la capitale économique de la Côte d'Ivoire.

2-Résultats

2-1- Les facteurs explicatifs au développement des cultures d'exportation

Le développement des cultures d'exportation dans la sous-préfecture de Bouaflé est possible grâce aux conditions physiques et aux conditions humaines.

2-1-1 Les conditions physiques favorables au développement des cultures de rente

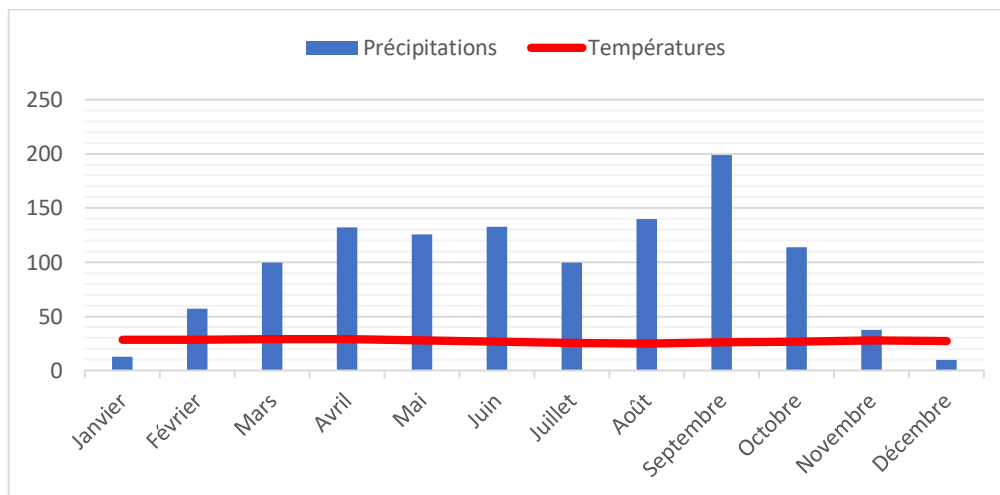
Ces conditions physiques sont entre autres les conditions climatiques, la végétation, le relief, les sols et le réseau hydrographique.

2-1-1-1 Un climat aux nombreuses saisons favorable à tout type de culture

La sous-préfecture de Bouaflé possède un climat de savane avec hiver sec (AW) selon la classification de Köppen-Geiger. La région subit l'influence du climat tropical du type baouléen caractérisé par 4 saisons dont 2 saisons pluvieuses et 2 saisons sèches réparties comme suit : une grande saison sèche de novembre à mars, une grande saison pluvieuse d'avril à juin, une petite saison sèche de juillet à août et une petite saison de

pluies de septembre à octobre (ANADER, 2014). Les précipitations à Bouaflé sont beaucoup plus importantes en été qu'elles ne le sont en hiver sur l'année. La température moyenne à Bouaflé est de 26,6°C et les précipitations sont en moyenne de 745,4 mm. Des précipitations moyennes de 18,4mm font du mois de janvier le mois le plus sec. En juin, les précipitations sont les plus importantes de l'année avec une moyenne de 111,9 mm. Le record de chaleur est de 41°C enregistré le jeudi 17/01/1985 et le record de froid de 8°C enregistré le mercredi 21 Janvier 1998. Les précipitations varient de 93,5mm entre le mois le plus sec et le mois le plus humide. L'amplitude des températures tout au long de l'année est de 3,2°C. L'évolution de la pluviométrie moyenne 1300 mm annuelle reflète le changement climatique qui s'opère depuis plusieurs années en Afrique de l'Ouest. La figure 1 présente les moyennes thermiques et la pluviométrie de l'année 2021.

Figure 1 : moyennes thermiques et total pluviométrique mensuel en 2021



Source : SODEXAM (2021)

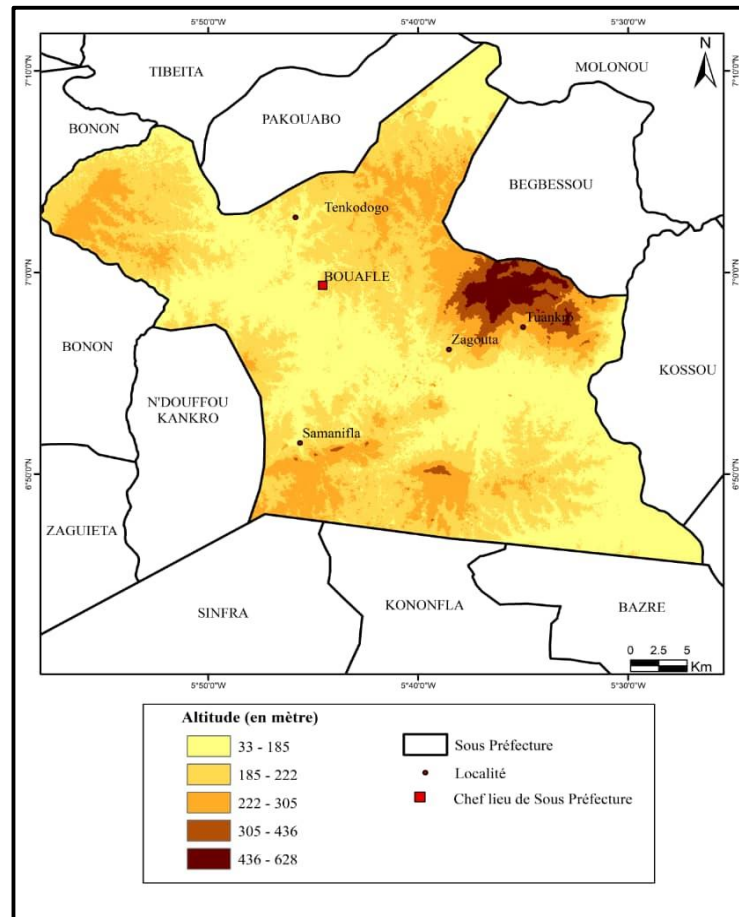
L'analyse de la figure 1 montre les moyennes thermiques, le total pluviométrique mensuel de l'année 2021. Le mois le plus chaud en 2021 est celui de mars avec une température de 29,2°C et le mois le moins chaud est celui d'août avec une température de 25,2°C. La moyenne thermique de l'année 2021 s'élève à 25,05°C. Cette température est constante sur toute l'année. Les précipitations de l'année 2021 ont été un peu spéciales avec un pic pour le mois de septembre estimé à 198,70 mm faisant de lui le mois le plus pluvieux de l'année. Par contre, décembre est le mois le moins arrosé avec des précipitations estimées à 10,10 mm, est caractérisé par la sécheresse.

2-1-1-2 Relief accidenté et propice aux cultures de rente

Le relief est constitué de plateaux, de plaines avec quelques petits bas-fonds. Il est peu accidenté. On observe de rares petites collines dont la plus importante est le mont Lotanzia culminant à 638 m d'altitude. Cette colline est de la chaîne baoulé qui s'étend à l'Est de Bouaflé et abrite les installations de l'antenne émetteur-récepteur de la

RadioTélévision Ivoirienne (RTI). (ANADER, 2014). Le mont le plus culminant est le mont Lotanzia avec 638 m d'altitude et donne son nom au village Lotanzia dans la sous-préfecture de Bouaflé. Ainsi dans son ensemble, le relief est propice à l'activité agricole avec ses bas -fonds très favorables aux cultures de gombo et du riz. La carte 2 est présente le relief de la sous-préfecture de Bouaflé.

Carte 2 : relief de la sous-préfecture de Bouaflé



Source : Land sat 7 2018 Réalisation : Kouassi N'da, 2021

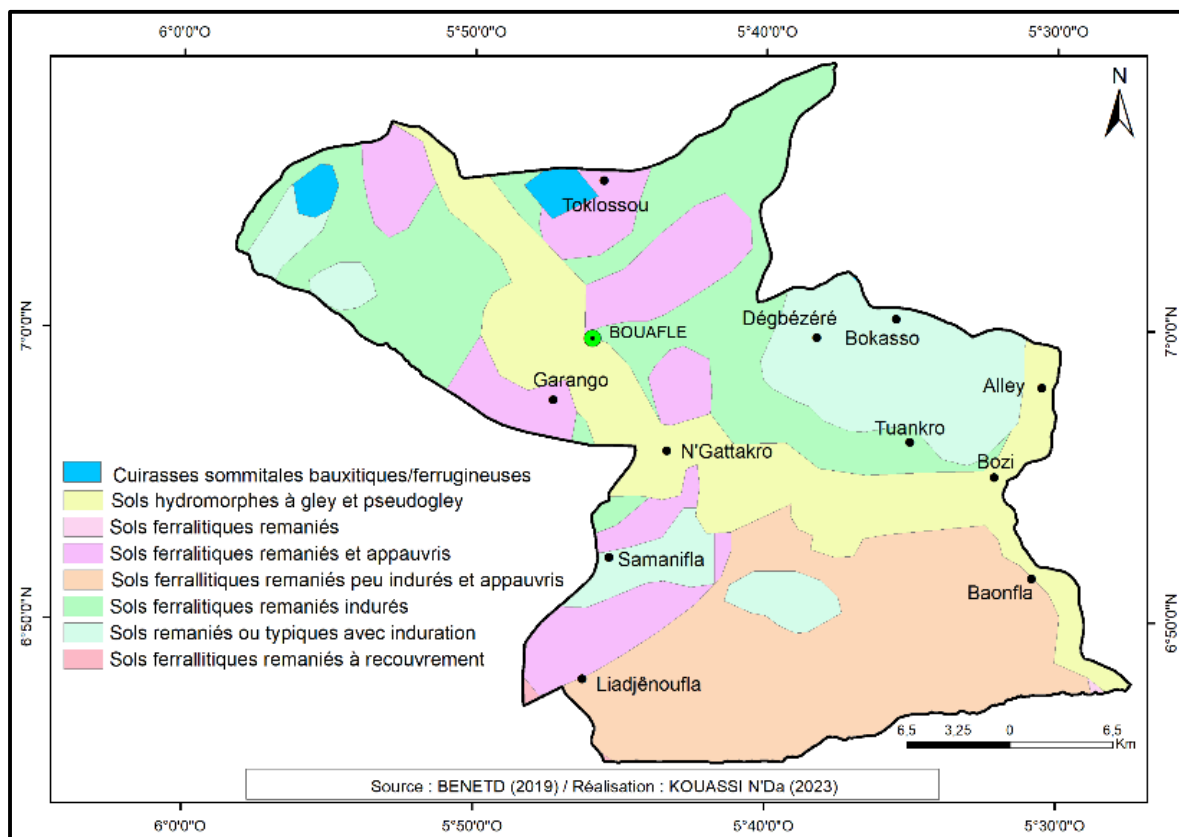
La carte 2 montre le relief de la sous-préfecture de Bouaflé. Ce relief est constitué de cinq sous-entités. La première entité couvre presque toute la localité avec une altitude qui vacille entre 33 et 185m. La seconde entité couvre la partie Sud, Nord-est et le Nord-Ouest avec une altitude comprise entre 185 et 222 m. La troisième entité localisée seulement au Nord-Est et culmine entre 222 et 306 m d'altitude. Cette entité justifie la partie accidentée du relief dans cette localité. La quatrième composante oscille entre 305 et 436 m et couvre la partie Nord-Est. Enfin, la cinquième composante comprise entre 436 et 628m d'altitude et localisée dans la zone Nord-Est (ANADER, 2014). Ainsi dans son ensemble, le relief est propice à toute activité agricole.

2-1-1-3 Sol dans son ensemble fertile pour tous types d'activités agricoles

La sous-préfecture fait partie du secteur mésophile caractérisée par deux ensembles géomorphologiques ; les roches métamorphiques schisteuses et les roches basiques du complexe volcan-sédimentaire responsables des massifs des collines du centre et les roches granitiques (ANADER, 2014).

Les sols issus de l'altération de ces roches sont pour la plupart ferrallitiques, moyennement désaturés à dominance argilo-sableux et hydromorphes. Ils se caractérisent par un horizon humifère peu épais mais riche en matières organiques, faiblement acide et bien structurés. Les sols ferrugineux couvrent la plus grande partie de la sous-préfecture. Seule une petite partie à l'extrême Est, est du type ferrugineux lessivé. Les parties Nord, Ouest, centre-Est, Nord-Est sont de son ressort. Quant aux sols de types ferrallitiques c'est la partie sud de la sous-préfecture qu'ils couvrent (ANADER, 2014). Ces différents types de sols offrent une bonne aptitude agricole et se prêtent bien non seulement à la culture du cacao mais aussi aux autres types de cultures de rente. La carte 3 est celle du sol de la sous-préfecture de Bouaflé.

Carte 3 : carte du sol de la sous-préfecture de Bouaflé



Source : BNETD, 2019 Réalisation : KOUASSI N'da, 202

La carte 3 montre huit composantes des sols de la sous-préfecture de Bouaflé. Ce sont entre autres les cuirasses sommitales bauxitiques et ferrugineuses que l'on trouve dans des endroits assez restreints à savoir au Nord et un peu au Nord-Ouest. Les sols

hydromorphes à gley et pseudogley couvrant étroitement le Centre, le Centre-Ouest, le Centre-Est (ANADER, 2014). Les sols ferrallitiques remaniés sont localisés dans le Sud-Ouest de la sous-préfecture. Au Centre-Ouest et Centre-Nord, se trouvent les sols ferrallitiques remaniés et appauvris. Les sols ferrallitiques remaniés et peu indurés et appauvris sont largement représentés dans la partie Sud de cette localité. Les sols ferrallitiques remaniés indurés couvrant le Centre-Ouest, Centre-Nord et une petite partie au Sud-Ouest et au Centre-Nord et quelques endroits du Nord-Ouest. En outre, le sous-sol est doté d'une richesse extraordinaire en minerai d'or surtout dans le pays Yaourè (ANADER, 2014). Ces différentes composantes des sols de la sous-préfecture de Bouaflé sont dans l'ensemble favorables à la mise en valeur des cultures de rente.

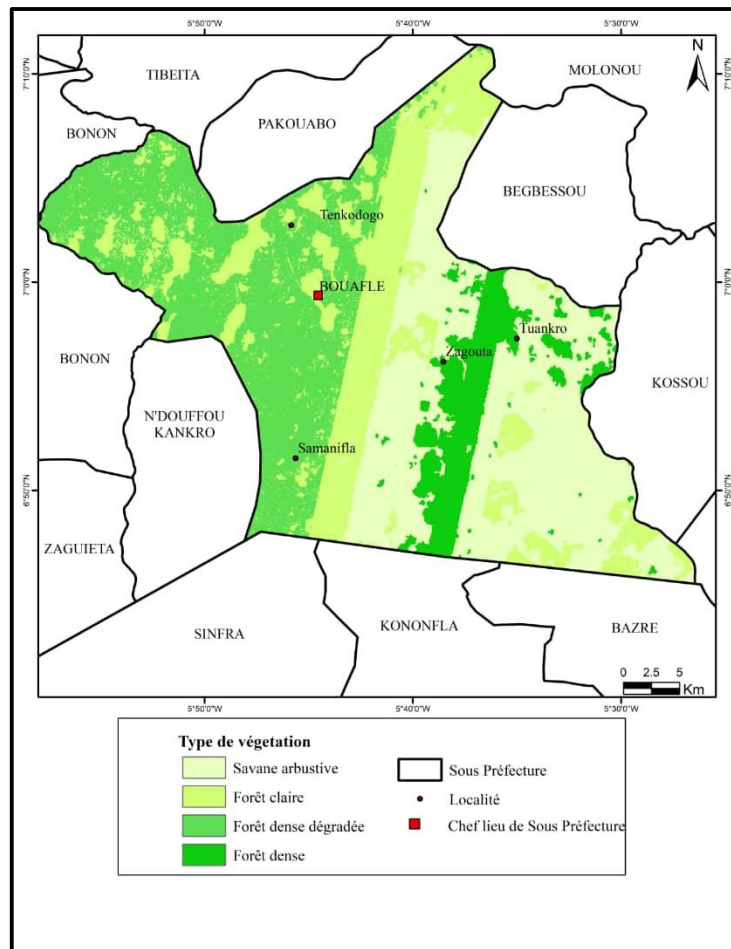
2-1-1-4 Végétation hétérogène et favorable aux activités agricoles

C'est le domaine de la forêt mésophile à Celtis, caractéristique d'une pluviométrie inférieure à 1700 mm, avec au moins deux à trois mois secs et de l'air jamais inférieur à 50%. Mais, les conditions climatiques sont limitées par la forêt et le pédo climat influe d'une manière décisive sur le type de formation végétale. Sur les sols argileux profonds de plateaux se développe une belle forêt à dominance de Samba-Lotofa-Ba Bete et Kotibe (ANADER, 2014). Le sous-bois est clair, les lianes sont rares et la forêt reste pénétrable. Sur les sols peu profonds indurés des plateaux et surtout des pentes, la forêt se dégrade et se transforme en un taillis aux arbres de petites tailles souvent tordus, à cimes non jointives, avec au sol un tapis graminéen qui se développe d'une manière importante. Sur les sols très sableux à sables grossiers de bas de pente se développent surtout dans la partie Nord-Ouest de la zone, des savanes incluses à Andropogon et Hyparéniapae semées de rôniers, avec, dans les zones plus hydromorphes, des bouquets de phœnix. Dans les bas-fonds larges à recouvrement alluvial fin, se développent deux types de formations : une formation végétale à Raphiales en peuplement souvent purs (ANADER, 2014).

Une formation végétale herbacée, de hauteur maximum de deux mètres, à dominance de Marantacées (Tommetococcus aquaticus). La seconde formation paraît dériver de la première sous l'action des feux de brousse. Les peuplements de Raphiales sont en effet sensibles au feu. De plus, les formations de Marantacées sont soumises au feu de brousse annuel (chasse aux petits animaux), ce qui explique en partie leur maintien dans les grands bas-fonds. La végétation est aussi celle du secteur mésophile du dominant guinéen, là où s'établit le contact entre la forêt dense humide à celtisspp et Trichiton (samba) qui est considéré comme le type fondamental de la semi décidue. On y rencontre une mosaïque de forêts et de savane caractéristique du V baoulé. Cette zone de transition est partagée entre la forêt dense et la savane arborée (ANADER, 2014). Les essences dominantes sont entre autres l'Iroko, le Samba, le Fraké et le Fromager. Elle comprend un parc (Parc national de la Marahoué) d'une superficie

estimée à 101 000 hectares. Cette végétation est propice aux cultures de rente (ANADER, 2014). La carte 4 représente la végétation de la sous-préfecture de Bouaflé.

Carte 4 : Couverture végétale



Source : Land sat7 2018

Réalisation : KOUASSI N'da, 2023

La carte 4 présente la végétation de la sous-préfecture de Bouaflé. La savane arbustive, la forêt claire, la forêt dense dégradée et la forêt dense sont les différents constituants de cette végétation. Quel que soit le type de la végétation, la forêt comme la savane les cultures s'intensifient sans relâche dans cette localité. Cette végétation constitue une véritable source de richesse dans la mesure où elle demeure le seul facteur d'investissement des populations du monde rural.

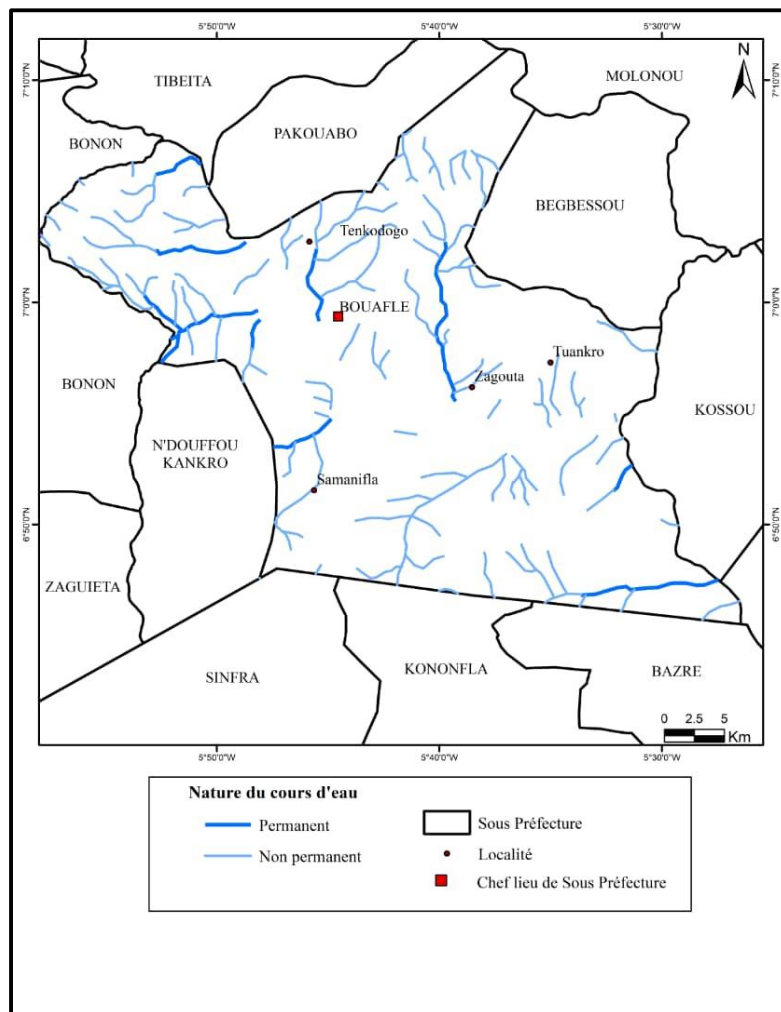
2-1-1-5 Réseau hydrographique dense et moins exploité

Le réseau hydrographique de la sous-préfecture est identique à celui du département, dense et traversé par deux principaux fleuves : à l'Est le Bandama blanc avec un important affluent, le Durené. A l'ouest le Bandama rouge ou Marahoué duquel la région tire son nom. Il y a deux principaux affluents : le Zaoré et le Bouré.

La forêt de cette zone ne présente pas de cours d'eau à écoulement permanent, ce qui paraît au premier abord assez surprenant en pays granitique. En fait, il s'agit de granit-gneiss à pendage sub-vertical, dans lequel les eaux météoriques s'infiltrent profondément. La profondeur des puits villageois qui dépassent fréquemment 25 mètres (ANADER, 2014). Certains affluents tarissent en saison sèche.

Ces deux fleuves forment un confluent au niveau du village de Bozi. Le lac créé suite à la construction du barrage hydro-électrique de Kossou sur le Bandama blanc, qui s'étend jusque dans le département, constitue un potentiel pour la production halieutique (ANADER, 2014). Il faut dire que ces cours d'eau sont permanents. Pendant l'étiage en saison sèche c'est-à-dire de novembre à février, ces deux fleuves ne tarissent pas. L'on utilise ces cours d'eau pour l'irrigation des cultures. En plus, il y a quelques rivières qui ne sont pas permanents à proximité des champs qui servent aussi à traiter les plantes. La carte suivante (5) présente l'hydrographie de la sous-préfecture de Bouaflé.

Carte 5 : Hydrographie de la sous-préfecture de Bouaflé



Source : BNETD, 2012

Réalisation : KOUASSI N'da, 2021

La carte 5 montre un réseau hydrographique dense et saturé. Presque toute la sous-préfecture est inondée par les deux principaux fleuves et leurs affluents. Certains affluents comme le Zaoré et le Bouré sont permanents.

Ils facilitent le travail des paysans qui utilisent l'eau de ces affluents pour traiter leurs plantes pendant la saison sèche ainsi que la période des grandes pluies.

La présence de ces cours d'eau est très bénéfique pour les plantes mais aussi pour la population qui pratique la pêche au quotidien.

2-1-2 Les conditions humaines

2-1-2-1 Une population composite, une richesse pour la sous-préfecture

La population de la sous-préfecture de Bouaflé est dense et composite. Elle est passée de 149046 habitants en 1998 contre 167263 habitants selon INS (Institut National de Statistiques) 2014. Cette population a marqué une légère croissance due aux nombreux découpages administratifs effectués au niveau du département de Bouaflé dont le dernier découpage date de l'année 2013. Elle est composée d'autochtones, d'allochtones et de résidents non ivoiriens. Toutes ces différentes couches constituent une masse importante et une main d'œuvre riche et abondante pour les activités agricoles.

2-1-2-2 Les peuples autochtones, propriétaires du foncier rural

Les autochtones sont propriétaires exclusifs des terres dans la sous-préfecture de Bouaflé. La terre appartient à la communauté (le canton, la tribu, le village, la famille). Ces terres sont ensuite réparties entre les membres des familles pour usage. Pour le droit moderne, il faut dire que les données sont des fruits ou les retombées de la colonisation. Succédant à la puissance coloniale, il est apparu à l'Etat ivoirien que le droit coutumier sur les terres est un blocage au développement en ce qu'il consacre la forme lignagère à la propriété foncière. D'où l'adoption des règles juridiques textes législatifs et réglementaires visant deux objectifs : d'une part assurer la maîtrise de l'Etat sur les terres et d'autre part garantir les droits fonciers aux particuliers pour promouvoir les investissements immobiliers et agricoles. Ce qui a valu l'entrée dans un processus de capitalisation ou de production capitaliste par substitution au droit traditionnel d'un moderne qui repose sur la propriété privée dont l'immatriculation est l'instrument.

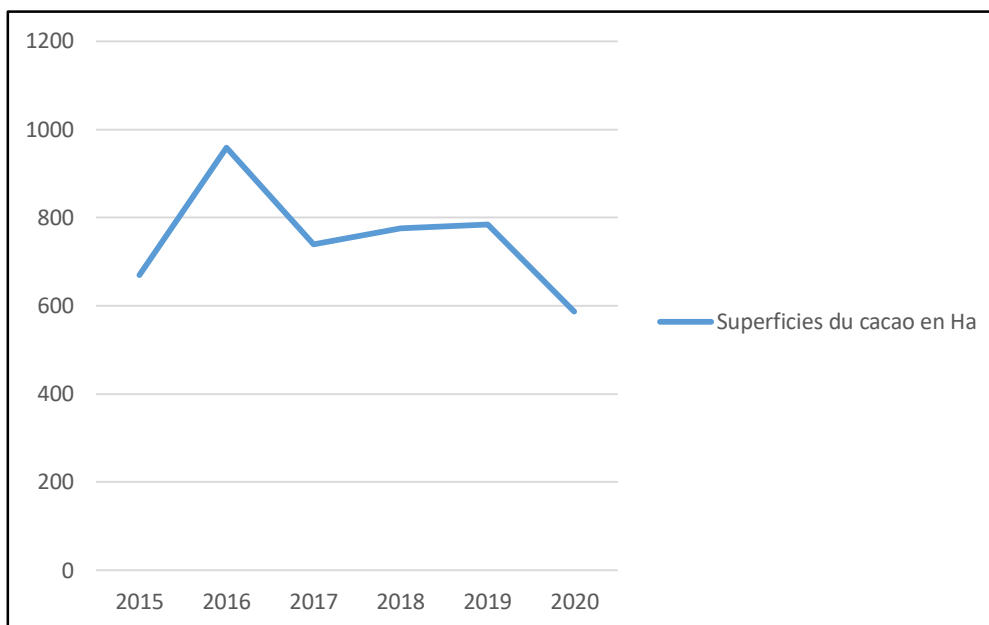
2-2 Les différentes cultures de rente dans la sous-préfecture de Bouaflé

Il existe une pluralité de cultures de rente dans la sous-préfecture de Bouaflé. A savoir le cacao, le café, le coton, l'anacarde, l'hévéa et le palmier à huile qui fait partie désormais des produits d'exportation de cette zone. Cependant, l'attention est mise sur le cacao qui demeure la principale spéculation et l'hévéa qui regorge une proportion importante des superficies emblavées.

2-2-1 Le cacao une spéculation qui répond aux exigences écologiques de la sous-préfecture de Bouaflé

La culture du cacao est plus répandue dans la zone forestière de la Côte d'Ivoire. Dès les premières années de son accession à l'indépendance, l'accent a été mis sur la vulgarisation des cultures de rentes anciennement initiées par les colons. Alors les autorités ivoiriennes appellent les paysans à mettre la terre en valeur, d'où est sorti le concept du premier président Félix Houphouët Boigny « *La terre appartient à celui qui la met en valeur* » et l'appel va susciter beaucoup d'engouement et les paysans vont aller à la recherche des terres cultivables, c'est le début de la migration vers la basse côte (J. P. CHAUVEAU, 2000, p.113). Plusieurs peuples de Côte d'Ivoire vont ruer vers les zones forestières à la conquête de terres fertiles pour l'économie de plantations. Ainsi, les peuples baoulés, naturellement des cultivateurs, les malinkés, les koulango et aussi les peuples burkinabés venus de la Haute Volta, les maliens qui servaient de main d'œuvre se sont installés dans le Centre-Ouest du pays dont la sous-préfecture de Bouaflé. Pour l'heure le cacao demeure la culture de rente la plus sollicitée par les paysans. Il n'existe pas d'années où cette culture ne ravage pas de terres défrichées pour la circonstance. Les paysans consacrent plus de superficies pour la culture du cacao qui constitue la préoccupation majeure de la plupart des cultivateurs dans cette localité. Selon l'ANADER locale, cette zone enregistre une masse importante de producteurs de cacao. En effet, Celle-ci regroupe des campements et de villages de migrants non ivoiriens et d'allogènes baoulé venus des autres régions du pays et de la sous-région. Cette forte concentration s'explique par la présence de bon verger avec un sol sablo-argileux qui est soldé par une fructification du cacao commençant de la racine aux branchettes et le désir des peuples suscités du travail de la terre. Ces atouts occasionnent la mise à la disposition de la terre pour la culture du cacao. La figure 2 présente les superficies vouées à la culture du cacao à l'échelle des villages de la sous-préfecture.

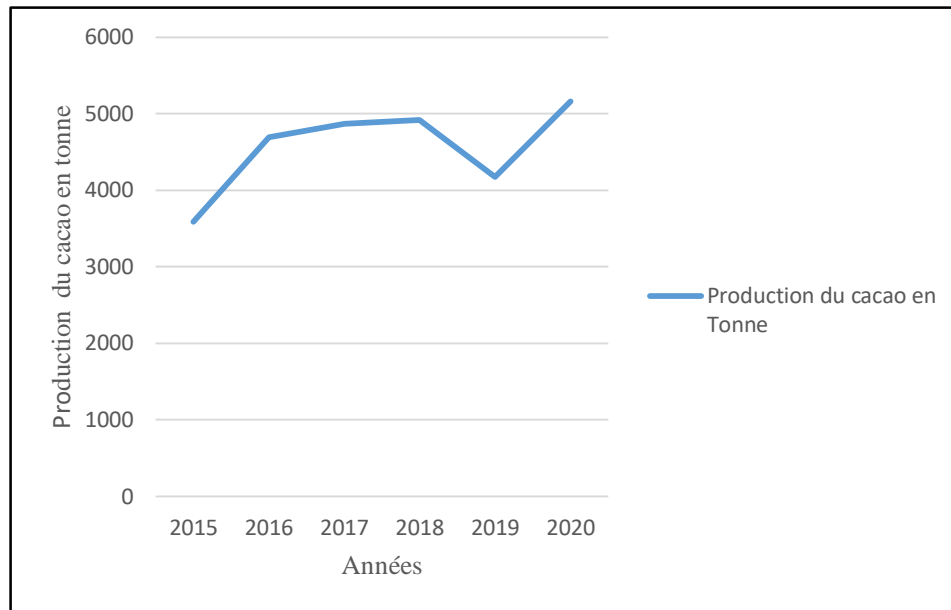
Figure 2 : Evolution des superficies du cacao à l'échelle des villages



Source : Nos enquêtes 2022

La figure 2 présente les différentes phases de l'évolution des superficies vouées à la culture du cacao à l'échelle des villages investigués. L'observation de la courbe montre quatre différentes phases. La première phase part de 2015 à 2016 au cours de laquelle la courbe croît et la seconde phase allant de 2016 à 2017 pendant laquelle l'on constate une décroissance de la courbe. La troisième phase part de 2017 à 2019 pendant laquelle la courbe connaît une croissance légère. La quatrième et dernière phase allant de 2019 à 2020 au cours de laquelle on assiste à une décroissance de la courbe. La décroissance de la courbe s'explique par la pression foncière, les aléas climatiques, le vieillissement des vergers et des planteurs, les maladies du cacao, le Swollen Shoot et autres qui déciment les vergers des cacaoyers ce qui faisait que certains paysans désistaient et se tournaient vers d'autres spéculations comme l'hévéa et l'anacardier. La croissance de la courbe est due à l'abandon de la culture du café par certains paysans, qui les reconvertissent en vergers de cacaoyers et aussi le renouvellement d'anciens vergers. Les paysans pensent à l'extension des plantations afin de stimuler la production. La figure 3 met en exergue la production du cacao à l'échelle des villages investigués.

Figure 3 : Evolution de la production du cacao à l'échelle des villages



Source : Nos enquêtes 2022

La figure 3 présente les différentes phases de l'évolution de la production du cacao à l'échelle des villages de la sous-préfecture de Bouaflé. L'observation de la courbe montre quatre différentes phases. La première phase part de 2015 à 2016 au cours de laquelle on observe une croissance exceptionnelle. La seconde phase allant de 2016 à 2018 pendant laquelle on observe une croissance de la courbe. La troisième phase part de 2018 à 2019 pendant laquelle on assiste à une baisse de la production. La quatrième et la dernière phase allant de 2019 à 2020 au cours de laquelle on assiste à une croissance exponentielle de la courbe. La croissance de la courbe s'explique par une bonne répartition du calendrier pluvial, le nettoyage, l'entretien des vergers à l'aide des pesticides et des insecticides pour éliminer les insectes et les rongeurs qui ravagent les récoltes.

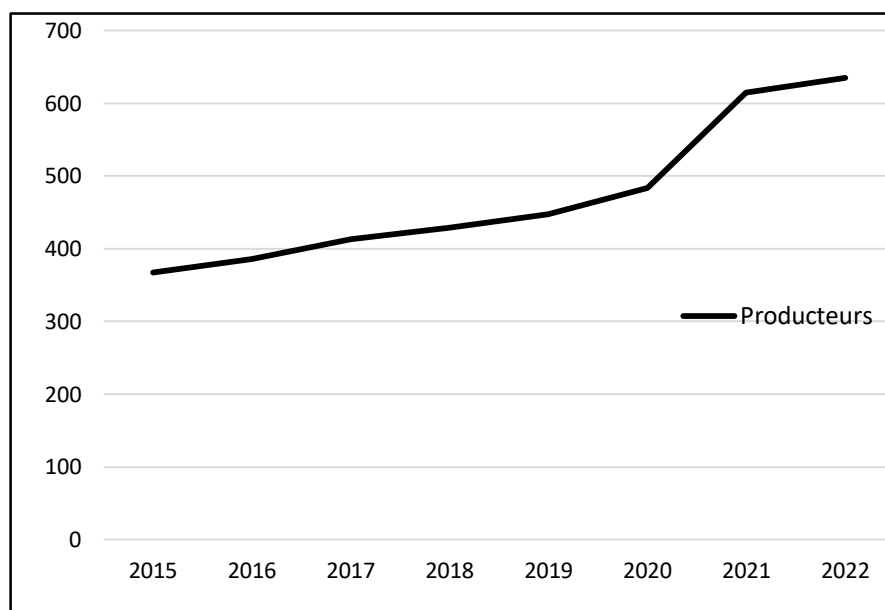
La décroissance de la courbe s'explique par le vieillissement des vergers et des producteurs, le manque de la main d'œuvre, la maladie du Swollen Shoot et d'autres maladies du cacaoyer qui déciment les vergers des cacaoyers, les aléas climatiques, soldés par une baisse drastique de la production. A cela il faut ajouter la pression foncière, les feux de brousse et l'usage abusif des produits phytosanitaires (herbicides, pesticides) qui impactent négativement les sols (appauvrissement du sol) et provoquent aussi la baisse vertigineuse des récoltes.

2.2.2 Hévéa, une culture innovante et récente dans la sous-préfecture de Bouaflé

La culture de l'hévéa en Côte d'Ivoire démarre dans les années 1950 à l'initiative de sociétés privées. La première tentative d'introduction date des années 1970 avec un appui insuffisant des politiques publiques. Les politiques se renforcent néanmoins

dans les années 1980, en partie portées par les bailleurs de fonds. L'hévéaculture témoigne dès lors d'une certaine dynamique. Début 2006, selon une enquête réalisée auprès de 1100 planteurs répartis dans 12 départements, conduits pour le compte de l'Union Européenne, l'hévéa est « déjà et la meilleure rentabilité des cultures, encore » classé au second rang juste derrière le cacaoyer, bien avant le palmier et le caféier et le vivrier F. Ruf, 2009, p.70. C'est à partir de 2008 que les paysans de la sous-préfecture de Bouaflé perçoivent bien l'hévéa au premier rang de la rentabilité des cultures compte tenu de l'importance du marché à travers la hausse des prix du caoutchouc, la baisse du prix du cacao, et surtout la soudaine hausse des revenus des premiers adoptants de l'hévéa culture à travers le pays. Cette percée de l'hévéa entraîne la destruction de certaines plantations du vivrier CNRA, 2004, p.22. L'hévéa fait partie des cultures innovantes de la sous-préfecture de Bouaflé. Le verger du cacao vieillissant, celui du café presque inexistant avec ses travaux épuisants et demandant nécessairement une main-d'œuvre. L'hévéaculture devient une solution adéquate pour les paysans n'espérant plus cultiver le cacaoyer à cause des maladies liées à cette spéculation. La figure 4 présente l'évolution du nombre de producteurs d'hévéa de 2015 à 2022.

Figure 4 : Evolution du nombre de producteurs d'hévéa de 2015 à 2022

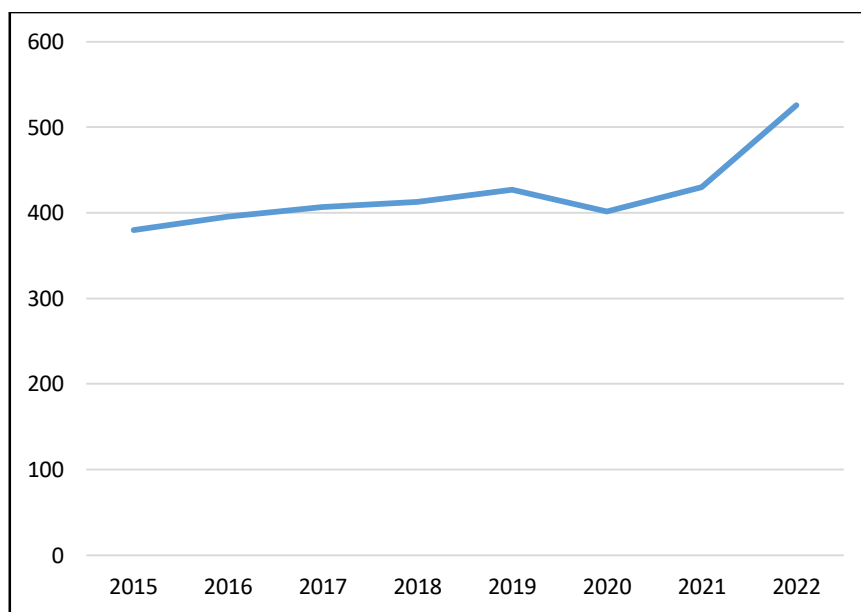


Source : Direction régionale du ministère de l'agriculture et du développement rural de Bouaflé

La figure 4 présente les différentes phases d'évolution du nombre de producteurs d'hévéa dans la sous-préfecture de Bouaflé. L'observation de l'évolution de la courbe présente trois différentes phases. La première phase part de 2015 à 2017 pendant laquelle la courbe croît et la deuxième phase de 2017 à 2020 pendant laquelle l'on observe une croissance accélérée de la courbe. De 2020 à 2021, l'on assiste à une croissance exponentielle de la courbe et la dernière phase allant de 2021 à 2022 pendant

laquelle on observe une croissance de la courbe. La croissance de la courbe s'explique par les effets de la maladie du Swollen Shoot et les autres maladies du cacao qui déciment les plantations de cacaoyers, le vieillissement du verger de cacaoyer, l'abandon de la culture du café par certains paysans du fait de ses travaux complexants, amènent les paysans à se tourner vers l'hévéaculture qui est salvatrice. Par ailleurs, les fonctionnaires, les hommes de métier (chauffeurs, mécanicien, maçon et autres) viennent élargir le cercle des hévéaculteurs. L'espoir des paysans réside dans le fait qu'à l'opposé des autres cultures de rente comme le cacao et le café, l'hévéa leur donne des revenus mensuels ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins. Certains paysans s'obstinent à cultiver l'hévéa en dépit de certaines crises que connaît cette spéculation. La figure suivante (5) montre le nombre de superficies consacrées à l'hévéaculture.

Figure 5 : Evolution des superficies des plantations d'hévéa de 2015 à 2022



Source : Direction régionale du ministère de l'agriculture et du développement rural

La figure 5 présente les différentes phases d'évolution des superficies vouées à la culture de l'hévéa dans la sous-préfecture de Bouaflé. L'observation de l'évolution de la courbe nous présente quatre phases. La première phase part de 2015 à 2018 pendant laquelle l'on observe une croissance un peu constante de la courbe et la deuxième phase de 2018 à 2019 pendant laquelle la courbe croît exponentiellement avec un pic en 2019. La troisième phase va de 2019 à 2020 où l'on observe une légère décroissance et la quatrième phase part de 2020 à 2021 avec une légère croissance de la courbe. La cinquième phase part de 2021 à 2022, nous observons la courbe qui croît de façon exponentielle. La décroissance de la courbe s'explique par le manque de terres cultivables. Certains paysans n'ayant pas de jachère pour créer de nouvelles plantations sont contraints de se contenter du peu. D'autres se tournent vers la culture des denrées alimentaires, aussi le prix du latex qui faisait renoncer quelques paysans

à la culture de l'hévéa. En outre, la mauvaise appréhension de la culture de l'hévéa chez certains paysans et les effets des feux de brousse qui ravagent les plantations d'hévéa chaque année fait baisser le nombre de superficies vouées à l'hévéaculture. Le tableau suivant (2) présente les productions de l'hévéa au niveau de la sous-préfecture.

Figure 2 : Evolution des productions de l'hévéa à l'échelle de la sous-préfecture de 2015 à 2022

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Productions en Tonnes	379,7	395,35	406,78	412,6	426,62	401,74	430	525,37

Source : Direction régionale du ministère de l'agriculture et du développement rural de Bouaflé

L'analyse du tableau 2 montre les productions de l'hévéa de 2015 à 2022 à l'échelle de la sous-préfecture de Bouaflé. En effet, l'année 2022 est celle qui a enregistré une récolte plus abondante avec 525,37 tonnes de latex produit. Car les paysans s'intéressent de plus en plus à la culture d'hévéa, à eux l'on doit ajouter les fonctionnaires, les gens de petits métiers tels que les mécaniciens, les chauffeurs à cause des gains qu'il leur procure. A cela, l'on doit ajouter le vieillissement des vergers du cacaoyer et les maladies de l'or brun qui déciment les plantations de cacao. Alors, les paysans se tournent davantage vers la culture de l'hévéa. Cependant, la plus faible production revient à l'année 2015, cette spéculation n'avait pas encore conquis le cœur des paysans à cette époque, les plantations étant jeunes ce qui explique cette faible récolte.

2-3 Les revenus émanant des cultures d'exportation à l'échelle de la sous-préfecture

Le revenu des paysans est fonction du prix de vente officiel fixé par l'Etat de Côte d'Ivoire en début de chaque campagne agricole. Les parts qui reviennent aux paysans après la vente des campagnes 2018, 2019 et 2020 sont résumées dans le tableau 3.

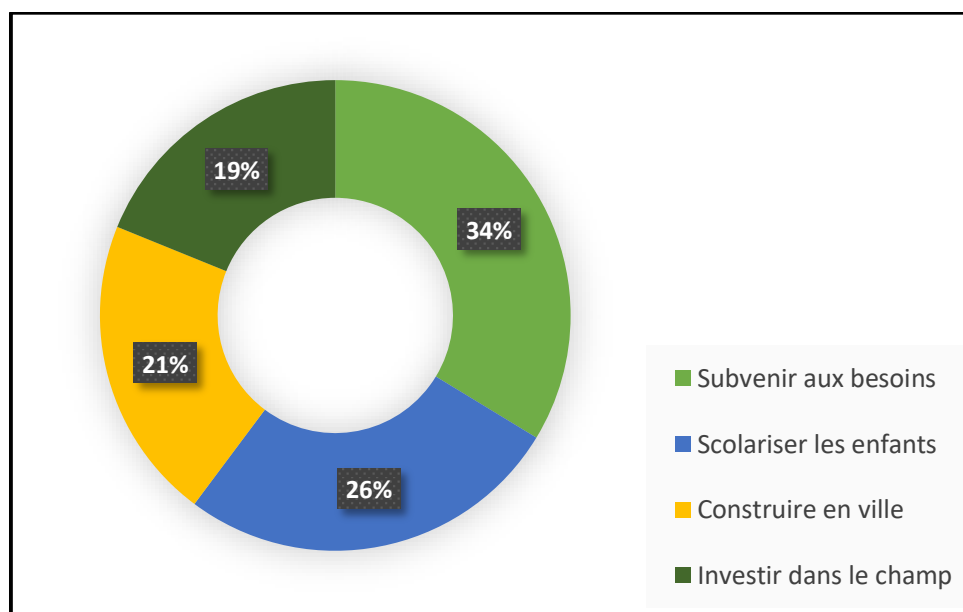
Tableau 3 : Revenus des producteurs émanant des cultures de rente de 2017-2019

Spéculations	Revenus des paysans en 2018 en FCFA	Revenu des paysans en 2019 en FCFA	Revenu des paysans en 2020 en FCFA
Cacao	30725000	19017000	19182000
Hévéa	665260	747720	762750
Total	31390260	19764720	19945550

Source : nos enquêtes, 2022

L'analyse du tableau 3 montre les revenus des paysans émanant des cultures de rente à l'échelle de la sous-préfecture de Bouaflé. L'année 2018, les paysans ont généré une somme colossale à partir de la culture du cacao avec 30725000 FCFA. Cela s'explique par le fait qu'à cette époque la maladie du Swollen Shoots n'avait pas encore décimé certaines plantations. Aussi les pluies ont été abondantes, les plantes ont été traitées pour stimuler les récoltes. Le plus faible revenu de cacao revient à l'année 2019 pour une somme de 19017000 F CFA. Cette baisse vertigineuse du revenu découle certainement du fléau dont souffrent les pauvres producteurs, la maladie du Swollen Shoots et aussi de la sécheresse, du prix élevé des intrants que certains paysans ne peuvent s'en procurer. Concernant les revenus à partir de l'hévéa, le revenu le plus élevé revient à l'année 2020 pour une somme de 762750 FCFA. Cette hausse des revenus est le fait qu'à partir de cette année-là, beaucoup de plantations d'hévéa rentrent en production contrairement à ses débuts avec une très faible production. Par contre le faible revenu est connu pour l'année 2018 pour une somme s'élevant à 665260 FCFA. Cela montre que l'hévéa étant une culture récente dans cette contrée n'avait encore pris de l'ampleur, les plantations étaient jeunes et les effets des feux de brousse expliquent la faible production. Ce boom de cultures d'exportation amène les producteurs à se tourner vers les cultures de rente au profit des productions vivrières. Ces revenus ont permis aux paysans de subvenir aux besoins de la famille, scolariser leurs enfants, construire en ville, investir dans leurs plantations. La figure suivante (6) présente les réalisations des paysans à partir des cultures industrielles.

Figure 6 : Type de réalisations à partir des cultures de rente



Source : Nos enquêtes, octobre 2022

Certains producteurs dont 34 % subviennent aux besoins de leurs familles à partir de la vente des produits. Ces besoins en question peuvent être entre autres de l'argent décaissé pour l'achat des vivres de certains paysans. L'achat du poisson, du cube

d'assaisonnement, du savon pour toute la famille et bien d'autres. A cela, l'on ajoute les déplacements d'un membre ou du chef de famille soit pour se rendre au village soit rendre visite à un parent dans une autre localité quand il y a une urgence. Aussi, 26 % de producteurs scolarisent leurs enfants avec leurs revenus. Ces paysans paient soit la scolarité des enfants quand ils se retrouvent dans les établissements privés, soit les frais d'inscription dans les établissements publics. Pour ceux qui n'ont ni parents ni connaissance en ville, sont contraints de louer des maisons pour leurs enfants. En plus de cela, les parents doivent fournir suffisamment de vivres à leurs progénitures en vue de leur épargner de certains désagréments. En outre, les agriculteurs qui construisent des maisons en ville et au village représentent 21%. Ceux-ci mettent souvent leurs maisons en location et le revenu est salvateur. Enfin, certains cultivateurs investissent dans leurs champs en achetant des intrants ou employer la main-d'œuvre. Ces derniers occupent la dernière place avec 19 %. Pour les paysans qui possèdent de grandes parcelles, il leur est capital de solliciter la main d'œuvre si la famille ne peut pas surmonter les charges des travaux champêtres. Il faut dire que les revenus émanant des cultures pérennes ont permis à certains paysans de bâtir des édifices à haut standing dans les villages et campements. La photo suivante est une maison construite avec le revenu du cacao à Allangba-Konankro.

Photo 1 : Maison construite par un paysan à Allagba-Konankro



Cliché photo : KOUASSI N'da, octobre 2022

Le cacao reste la culture de rente la plus importante dans la sous-préfecture de Bouaflé. Il génère des revenus assez importants qui permettent aux paysans de construire des maisons avec des matériaux modernes et certaines commodités telles que l'électricité, la climatisation, les paraboles, les télévisions avec les écrans plasmas, des mini chaînes

Wifi, des cuisinières et autres accessoires. Les paysans possédant des appareils électroménagers comme la télévision reçoivent de la visite chaque soir ou lors des rencontres footballistiques entre la Côte d'Ivoire et d'autres pays ou même les compétitions européennes à savoir la ligue des champions. Ces paysans ont de la considération dans leur société grâce à leur pouvoir d'achat. En outre, d'autres paysans ont acheté des motos, des tricycles pour transporter les produits depuis les plantations jusqu'à leur domicile qu'ils mettent souvent en location et qui leur rapportent encore des revenus. A cela, l'on doit ajouter les paysans qui construisent des magasins à partir de leurs revenus et qui les font louer aux commerçants, qui constituent une autre entrée des revenus.

3-Discussions

L'objectif de cet article est de montrer l'impact des produits de rente sur le niveau de vie des paysans de la sous-préfecture de Bouaflé. Dans les zones forestières et du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire précisément dans la sous-préfecture de Bouaflé, les cultures de rente impactent positivement le niveau de vie des producteurs. Les revenus émanant des cultures d'exportation permettent aux paysans de subvenir aux besoins de leurs familles à plusieurs niveaux. Les études menées par S. A. Meless (2016, p. 428) dans la région de Dabou ne dira pas le contraire dans sa thèse sur l'enjeu de l'hévéaculture où il affirme que la culture de l'hévéa procure beaucoup d'argent aux planteurs. *« Chaque mois, je reçois de l'argent comme un fonctionnaire. Avec ça, je fais mes projets. Je suis en train de construire une maison moderne, j'ai acheté un terrain en ville. Même si les prix ne sont pas élevés aujourd'hui, je préfère planter l'hévéa qu'une autre culture, parce que ça rapporte. Avec ce que je gagne de l'hévéa, j'arrive à subvenir aux besoins de la famille. J'ai payé des pagnes, des bijoux, des cannes pour les fêtes de génération. De belles maisons sont construites »*. Ces propos qui situent les enjeux montrent que l'activité est essentielle. L'exploitation hévéicole est source de richesse, car elle procure des revenus substantiels aux producteurs. Sur 120 personnes interrogées, 100 individus, environ 83% affirment gagner suffisamment d'argent. Le travail de l'hévéa c'est l'argent en vitesse selon les enquêtés. *« Avec l'argent du palmier traditionnel, du cacao, le café, le village s'est développé. Le prix n'était pas aussi élevé, la production du cacao et du café n'étaient pas mensuelle, mais il y a eu des maisons à étages, ce qui a permis le développement du village. Les parents ont donc payé les vêtements pour les fêtes de génération. Il y a des pagnes de qualité, des parures de luxe, des bijoux, des cannes. Aujourd'hui, avec ce que je gagne, j'investis dans les habits. J'ai des cantines de pagnes Kita, des chapeaux en argent et en or. Chaque fois qu'il y a des fêtes de génération, les parents viennent s'en procurer »*.

Cela montre aussi la puissance financière de la famille ou du lignage. C'est à partir de l'hévéa que j'ai réussi à augmenter le patrimoine vestimentaire selon un enquêté. La Banque Mondiale (2019, p.27) affirme que sur le plan macro-économique national, le niveau de production atteint 50% des recettes d'exportation et contribue pour 20% au Produit Intérieur Brut (PIB). Au plan social, ce sont environ 600000 chefs d'exploitation

qui animent l'appareil de production faisant ainsi vivre 8000000 de personnes des revenus du cacao. Des revenus distribués aux paysans en café, cacao et du coton représentent des sommes considérables ; plus de 42 millions de francs CFA, pour ces trois seuls produits.

Le coton dont l'extension des superficies permet d'envisager la mise en valeur des savanes du Nord du pays, procure un revenu à 47000 petits planteurs selon P. Décreaene (1971, p.18). Selon J. L. Boutillier (1961, p.135), les peuples autochtones comme allogènes ont ainsi planté depuis des décennies d'assez vastes superficies qui ont permis d'atteindre un niveau de vie exceptionnellement élevé pour la Côte d'Ivoire et pour l'Afrique.

L'introduction de ces cultures d'exportation a profondément bouleversé l'équilibre économique traditionnel. La folle course vers les cultures de rente a amélioré les conditions de vie des habitants du monde rural. Cela a provoqué la destruction de certains champs du vivrier pour cultiver la nouvelle source de richesse. Pour les paysans, ils pourront acheter du vivrier avec l'argent perçu de la vente de leurs produits. Le prix est désormais fixé mensuellement sur la base du FOB Singapour au lieu du FOB Londres. 61% de ce prix revient au planteur et 39% à l'usinier. Un décret signé le 10 mars 1999 consacre la libéralisation du secteur hévéicole en posant le principe de la libre amélioration des conditions de vie des populations. F. Ruf (2020, p.53) dans son article sur le niveau de vie des planteurs de cacao affirme que des planteurs pauvres en 2000, sont toujours pauvres en 2020, mais quelques éléments permettent parfois d'améliorer leur niveau de vie : en complément de la baisse des rendements, le déclin des prix au producteur depuis 1988 et la nécessité croissante des intrants contribuent à l'affaiblissement des revenus. Néanmoins, nous observons aussi des améliorations, grâce à la chute de prix de biens d'équipement comme les motos et les panneaux solaires, voire des télévisions, et bien sûr des téléphones cellulaires. Ces téléphones jouent un rôle croissant dans la gestion de l'exploitation à distance. L'apparition des tricycles à moteur facilite également la connexion des planteurs avec le marché. L'habitat s'est également amélioré avec au moins des tôles sur le toit. F. Ruf, (2012, p.14), souligne qu'au-delà des prix et du revenu global, les voisins se rendent également compte du potentiel de l'hévéa quand ils s'aperçoivent de la régularité des revenus, quasiment mensuels, des premiers hévéaculteurs.

Parmi les planteurs enquêtés, 98% ayant une parcelle d'hévéa en production soulignent cet avantage des revenus réguliers, parfois avec des formules très explicites : « Avec l'hévéa, tu es fonctionnaire » ; « J'ai un salaire qui m'aide à régler les factures d'électricité » ; « A tout moment, je peux résoudre mes problèmes » ; « Nous on gagne l'argent toute l'année, eux (ceux qui n'ont pas d'hévéa en production) en gagnent deux fois par an » ; « Je ne plante plus que l'hévéa. Je n'ai plus le courage d'investir dans une culture qui me rapporte l'argent seulement deux fois dans

l'année ». Pour un planteur de café et de cacao qui passe en effet plusieurs mois sans aucun revenu, la quasi mensualisation des revenus apportés par l'hévéa constitue presque une révolution. L'effet d'imitation croit donc aussi par la démonstration des revenus réguliers apportés par l'hévéa. A ce stade l'adoption de l'hévéa dans les villages paraît assez bien expliquée par les prix et l'effet d'imitation, via le niveau et la régularité des revenus des premiers adoptants, et par les enjeux autour du dualisme autochtone/migrant.

En effet, l'adoption de l'Hévéa par les planteurs s'est faite aussi pour des raisons d'ascension sociale et relationnelle. *« Le bien-être matériel de l'individu et de l'ensemble de la société est le principal but de l'activité humaine. Pour l'économie nationale, les choses les plus importantes, celles qui affectent le niveau de vie de la masse de la population, sont la productivité, la répartition du revenu et le chômage. Si la situation de ces éléments est satisfaisante, rien d'autre ne peut aller mal ; en revanche, lorsque ces éléments ne sont pas satisfaisants, rien d'autre ne peut bien aller »*. Ainsi, la population paysanne tente de s'insérer dans une culture à profit notamment l'hévéa qui lui permet non seulement de bénéficier d'une rentabilité économique mais aussi d'une ascension sociale. Celle-ci se matérialise par l'enrichissement élevé et rapide. Outre cette ascension sociale est fonction de l'effort sinon aucun individu ne peut se mobiliser.

A travers cette ascension, on assiste à l'amélioration du cadre de vie, au respect que voue l'ensemble de la communauté etc. Le raffinement des biens de consommation et la puissance politique auxquelles la richesse matérielle permet d'accéder confèrent à ses détenteurs un prestige social qui le rend également désirable. L'individu recherche un statut social qui le met en valeur aux yeux de ses pairs. Ce n'est pas tant le niveau de richesse matérielle qui l'intéresse que le rang qu'elle lui permet d'occuper dans les manifestations officielles ou publiques. Une étude de A. Sinan et K. A. N'dri (2016, p. 374) sur l'impact de la culture de l'anacarde à Odienné a montré que les planteurs en tirent des avantages sociaux. Ces auteurs ont pu montrer que grâce à cette culture les paysans peuvent aisément faire face à leurs engagements sociaux. Selon eux, les charges liées à la santé, à la scolarisation des enfants, notamment les funérailles sont allégées grâce à la vente de la noix de cajou. Selon l'étude faite par N. P.K. Ouattara (2013, p.452) à Fronan dans la région du Hambol en Côte d'Ivoire portant sur de bassin cotonnier à bassin anacardier : facteurs explicatifs de l'expansion de l'anacarde, selon certains enquêtés, en peu de temps d'existence à Fronan, l'anacarde a permis à certains producteurs d'acquérir beaucoup plus de biens qu'en plusieurs années de culture de coton. Grâce à cette culture, leurs revenus agricoles sont plus élevés.

Cela se perçoit au nombre de maisons à l'architecture des habitations ainsi qu'à leur confort, le nombre important de motos dans les rues et sur les pistes conduisant dans les champs. A ce propos, un enquêté dit ceci *« Aujourd'hui, dans notre village, j'ai des amis qui ont acheté des voitures. J'en connais deux à Offiakaha, un à Nienankaha et un autre à*

Souroukaha ». Ces propos montrent que les paysans n'auraient jamais imaginé se procurer ces biens. En effet, la flexibilité dans la culture de l'anacarde permet à l'agriculteur de bénéficier de crédits auprès des acheteurs pour acquérir un bien matériel ou faire face à une charge sociale urgente et imprévue. La culture d'anacarde constitue donc une sorte de garantie. Comme c'est une culture pérenne, elle devient en quelque sorte une assurance-vie. Elle sert de couverture ou de sécurité sociale pour les producteurs. La culture de l'anacarde permet aux producteurs d'avoir un statut social à travers des symboles. Les gains générés permettent de bâtir des maisons, de faire face aux charges des funérailles par exemple. Une étude menée par K. Térauds (2011, p.113) sur la Situation et perspectives du petit hévéaculteur dans la filière du caoutchouc de Binh Phuôc, au Viet Nam, affirme que les revenus générés par le boom du caoutchouc sont visibles dans tous les paysages de la province. Les nouvelles routes, les nombreux projets de construction, les rénovations de bâtiments des entreprises. Les planteurs individuels ont également amélioré leur quotidien notamment dans les districts hévéicoles les plus centraux comme Chon, Thành, à l'image des grandes maisons neuves qui encombrant la moitié des parcelles familiales laissant les anciennes modestes maisons au bord de la rue. Les études faites ailleurs par d'autres auteurs confirment que les produits de rente ne garantissent pas le niveau de vie du producteur.

Selon F. Ruf et R. Tanoh, (2009), dans les années 1980, les revenus monétaires des planteurs de cacao dépendaient à 95% du cacao. Depuis les années 2000, ces planteurs tentent de diversifier leurs revenus. Mais les efforts restent limités par l'étroitesse du marché et d'une politique économique de court terme aux effets tristement classiques. Pour lui, les paysans n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins depuis cette époque. L'histoire est classique. Au début des hommes pauvres quittent leur village aux faibles ressources économiques et migrent vers les régions de forêts tropicales où le cacao pousse bien. Le cacao c'est la possibilité d'échapper à la misère, de transmettre quelque chose à ses enfants. Les 15 et 20 premières années, le rêve se réalise. L'argent arrive. Puis le piège de la monoculture se referme. Au fil des années, les cacaoyers vieillissent, les sols s'appauvrissent, les maladies apparaissent, les hommes vieillissent aussi, ne peuvent plus soigner ni eux ni leurs arbres. Planteurs et plantations suivent un même cycle de vie. Retraite ruinée, enfants en échec aussi, la replantation du cacao est plus difficile à la génération suivante, le milieu naturel étant dégradé. Les familles de migrants sont trahies par leur dépendance au « cycle du cacao ». Le cacao occupe, ainsi une place centrale dans la société ivoirienne et pour de nombreuses familles.

Pourtant, malgré son poids dans l'économie et la société ivoirienne, la filière ne joue pas pleinement son rôle de moteur du développement économique. Dans ce sens certains auteurs « affirment que toute chose qui amène à invoquer la malédiction de l'or brun ». Trois raisons, énumérées dans le rapport publié en 2019, justifient cette appellation ; à savoir que la moitié des producteurs vivent en deçà du seuil de

pauvreté, avec moins de 757 FCFA environ 1,2 dollars par jour selon la Banque mondiale 2019. Ce bilan est corroboré par plusieurs enquêtes récentes sur le terrain dont celle menée par l'Agence Française de Développement en collaboration avec l'opérateur Barry Callebaut en 2016. Ainsi, cultiver l'or brun n'est pas donc pour l'instant une voie automatique pour sortir de la pauvreté en Côte d'Ivoire. D'ailleurs, c'est le cas de la plupart des filières agricoles. Le prix du cacao sur le marché mondial, bien que sujet à des cycles de hausse et de baisse en fonction de l'offre et de la demande, a globalement suivi une tendance baissière en valeur réelle (en Euro) depuis le début des années 1960 en Côte d'Ivoire. Estimé à 46% en 2015 (moins de 1,7 Euro par personne et par jour) par la Banque mondiale, s'agit d'un phénomène majoritairement rural. Par ailleurs, la transformation des fèves, qui s'effectue à proximité des grands ports d'exportation d'Abidjan et San-Pedro, et non à l'intérieur du pays d'où provient toute la production n'augure pas une amélioration immédiate des conditions de vie d'une grande partie de la population. Il existe ainsi des écarts de richesse très importants entre d'une part, les zones d'écart qui se creuse avec les zones frontalières qui touchent le Sahel, le Burkina Faso, le Mali ou la Guinée. Ainsi, en zone cacaoyère ivoirienne, moins de 50% de la population rurale est sous le seuil de pauvreté contre plus de 7% dans le Nord du pays. Pour cet auteur les produits de rente sont loin de réaliser les rêves des producteurs. L'étude faite par F. Ruf 1991 sur les crises cacaoyères.

La malédiction des âges d'or, affirme que dans tous les pays, le véritable problème de la cacaoculture n'est pas de l'« intensification » du verger existant mais la replantation, la durabilité, la reproductibilité des plantations. Or, les producteurs de cacao ivoiriens ou Camerounais subissent des chutes de revenus monétaires de 60 à 80%. D'où leurs questions désabusées. Être planteur de cacao, dans tous les pays, confère un statut social, reflet de la propriété d'un capital porteur de revenus élevés. C'est l'âge d'or, par lequel passent tous les producteurs et tous les pays ou régions cacaoyères. Puis vient la phase du vieillissement du verger : posséder une cacaoyère vieillie, attaquée par les insectes, donnant un produit dont le prix a chuté, ne confère plus grand statut. Tout se passe comme si une malédiction biologique, le vieillissement et fragilité du cacaoyer, s'avère inhérente à tout âge d'or. Tout se passe comme si à tout boom cacaoyer devait succéder une récession. Banque mondiale 2019 p.38 souligne que les producteurs qui sont la cheville ouvrière et le maillon essentiel sont laissés pour compte. C'est une injustice et une insuffisance des textes. Concernant sa contribution au développement rural, nous constatons la dégradation avancée des pistes villageoises pour le convoyage des produits agricoles, des difficultés d'acheminement et une absence totale de mécanisation dans la chaîne de production. Les paysans continuent de cueillir les cabosses à la main et de façon artisanale.

La distribution des engrais, de matériel végétal amélioré, des graines et des boutures se font très rarement ou pas du tout. Les paysans se ravitaillent en engrais, boutures et graines chacun avec ses propres moyens et selon ses réseaux.

Conclusion

L'agriculture est l'activité principale des populations rurales de la sous-préfecture de Bouaflé. Les paysans pratiquent une pluralité de cultures de rente, à savoir le cacao, le café, l'hévéa, l'anacarde et le coton. Ils y consacrent une multitude de superficies afin d'accroître leur production. Car ces spéculations constituent l'unique source pourvoyeuse des revenus des paysans. Alors les revenus émanant des produits d'exportation leur permettent de subvenir aux besoins de la famille tels que construire des maisons et des magasins, la scolarisation des enfants, investir dans les plantations en y achetant des intrants, acheter des appareils électro-ménagers de pointe, des téléphones de dernière génération et bien d'autres objets. Cependant, il se trouve qu'il y a des paysans qui purgent dans une misère indescriptible. Cela est dû à la pression foncière qui constitue un frein à l'extension des plantations. Aussi le vieillissement des vergers et des producteurs, le manque de main d'œuvre pour l'entretien et le renouvellement des plantations, les maladies du Swollen Shoot et d'autres maladies des plantes qui réduisent considérablement la récolte.

Références bibliographiques

Akmel Meless Siméon, 2016, Enjeux socio-économiques et contraintes liées à l'hévéaculture en pays adjukru dans la région de Dabou, Côte d'Ivoire, European scientific journal, EST, 12(35), 431 pages, DOI : <https://doi.org/10.19044/esj.2016.v12n35p431>, vol12N°35(2016) : ESJ DECEMBER EDITION 2016-12-31.

ANADER, 2014, Etude monographique du département de Bouaflé, DRCO Daloa zone de Bouaflé, 22 septembre 2014, 61 pages.

Banque Mondiale, 2019, Situation économique en Côte d'Ivoire-Au pays du cacao : Comment transformer la Côte d'Ivoire ? 2^e édition, Rapport N°1385517, publié le 11 juillet 2019 (Volume 2), 64 p.

Boutillier Jean Louis, 1961, l'homme d'outre-mer, Bongouanou, côte d'Ivoire, édition Berger-Levrault, volume 16 numéro 1145 p.

Chauveau Jean Pierre, 2000, Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'Etat. In : Côte d'Ivoire : la tentation ethnonationaliste. Politique Africaine ; (78), pages 94-125. ISSN 02 44-7827.

CNRA 2004, Rapport sur l'agriculture en Côte d'Ivoire, 58 p.

Décraene Philippe, 1971, Côte d'Ivoire : l'agriculture, pilier du développement économique, *Le Monde diplomatique*, Février 1971, p17-18.

FAO, 2012-2015, Côte d'Ivoire : Cadre de programmation pays 2012-2015, Côte d'Ivoire ; Année de publication 2012 ; 78 p.

Kris Terauds, 2011, Situation et perspectives du petit hévéaculteur dans la filière du caoutchouc de Binh Phuôc, Viet Nam. Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève 2011, p.101-120.

Ministère de l'agriculture et du développement rural, direction régionale de Bouaflé, rapport annuel 2022, les données de nos enquêtes 2022.

Ouattara Nanfouhoro Paul-Kévin, 2013, De bassin cotonnier à bassin anacardier à Fronan en Côte d'Ivoire. *International Journal of Social Sciences and Humanities Invention*, Vol.8, N°4 04 (2021), p.6441-6451/<https://doi.org/10.18535/1jsshi/v8i0>

Ruf François, 2020, Au cœur des cycles du cacao et des conflits en Afrique de l'Ouest. Le triangle Côte d'Ivoire, Ghana et Burkina Faso. *Revue Internationale des Etudes du Développement* 2020/3, N°243, p.199-231.

Ruf François, 2012, L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Prix, mimétisme, changement écologique et social. *Société Française d'Economie rurale*, 330-331(juillet-septembre 2012), 23p. URL : <https://economierurale.revue.org/3527>, mis en ligne 30 juillet 2014.

Ruf François, 1991, Les crises cacaoyères. La malédiction des âges d'or ? *Cahier d'Etudes africaines*, p.83-134.

Ruf François et Tanoh Roger, 2009, Malédiction cacaoyère et diversification des revenus en Côte d'Ivoire. *Grain de sel*, N°45-Décembre 2008-Février 2009, p.12-13.

Ruf François, 2009, l'adoption de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire ; Prix, imitation et changement Montpellier François.ruf@cirad.fr Innovation 22 pages, Session : Innovation des agriculteurs familiales et politiques publiques. Le cas de l'hévéaculture

Ruf François, 2020, Qui sont les planteurs de cacao en Côte d'Ivoire ? DOI :10.3917/afd.thier.2020.01. Edition : AFD, Ser. Papiers de recherche N°130, AFD, Paris, 111p, ISBN : ISSN 2492-2848.

Sinan Adaman et N'dri Kouamé Abou, 2016, Impacts socio-écologiques de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture d'Odienné Côte d'Ivoire. *European Scientific Journal* 32 (12) : Novembre 2016, p.369-383. DOI : 10.19044/esj.2016.V12n32.

UEMOA, 2014, Etude monographique sur la filière cacao dans l'UEMOA, juin 2014,
29p.